

Faites financer votre formation à la Méthode Apter

➤ Vous êtes indépendants et vous recherchez un financement pour votre formation :

Vous pouvez faire une demande de prise en charge par l'organisme collecteur dont vous dépendez (en fonction de votre code APE). Il vous appartient d'en faire la demande avant la formation.

Vous pouvez télécharger directement sur le site web de votre organisme collecteur le dossier de prise en charge, la liste des documents à fournir et les conditions de prise en charge.

Il existe trois organismes collecteurs pour les non salariés :

AGEFICE : l'Association de gestion du financement de la formation des chefs d'entreprise,
<http://www.agefice.fr>

FIF - PL : le Fond interprofessionnel de formation des professionnels libéraux
<http://www.fifpl.fr>

FAF - PM : le Fonds d'assurance formation de la profession médicale.
<http://www.fafpm.org>

➤ Vous êtes salarié d'une entreprise et vous recherchez un financement pour votre formation :

Vous avez trois dispositifs principaux adaptés aux formations proposées par IMPACT RH. Tous ces dispositifs requièrent l'accord de votre hiérarchie et de la DRH, aussi n'hésitez pas à les solliciter au plus tôt.

✓ Formuler une demande à votre DRH dans le cadre du plan de formation de l'entreprise

✓ Utiliser le dispositif d'accompagnement spécial salarié TPE proposé par le FAFIEC (Financement de la formation pour les métiers de l'informatique, de l'ingénierie, du conseil et des foires et salons). www.fafiec.fr

✓

Ce mode de financement est particulièrement approprié pour les cabinets de conseil et de formation qui souhaitent faire financer la formation de leurs consultants internes.

✓ Utiliser le dispositif du DIF (Droit Individuel à la Formation). www.fafiec.fr

Pour en savoir plus, consulter [les modalités pratiques de prise en charge](#).